



Allocution de **Marc-André Viau**, directeur des relations gouvernementales et **Caroline Brouillette**, analyste des politiques, changement climatique et énergie, **Équiterre**  
Comité permanent des finances (FINA)

Objet : Réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19

Sujet : l'impact de la COVID-19 sur le secteur du pétrole et du gaz,

---

## Membres

Présidence: Wayne Easter

PLC: Julie Dzerowicz, Peter Fragiskatos, Sean Fraser, Annie Koutrakis, Michael V. McLeod

CPC: Michael Cooper, James Cumming, Marty Morantz, Pierre Poilievre

BQ: Gabriel Ste-Marie

NPD: Peter Julian

---

## Canadian Gas Association

- Timothy Egan, President and Chief Executive Officer

## Équiterre

- Marc-André Viau, Director, Government Relations
- Caroline Brouillette, Policy Analyst, Energy and Climate Change

## Explorers and Producers Association of Canada

- Tristan Goodman, President

## Mining Association of Canada

- Pierre Gratton, President and Chief Executive Officer
- Geoff Smith, Vice-President, Government Relations and Aboriginal Affairs

## Morgan Construction and Environmental Ltd.

- Peter Kiss, President and Chief Executive Officer

## Shell Canada Limited

- Michael Crothers, President and Country Chair
- 

Allocution de Marc-André Viau et Caroline Brouillette

Réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19 : l'impact sur le secteur du pétrole et du gaz

Monsieur le président,  
Distingués membres du comité des finances,  
Merci de nous recevoir aujourd'hui.

Je vais partager mon temps avec ma collègue Caroline Brouillette.

## **Introduction : une crise aux origines plus lointaines que la pandémie**

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, le secteur pétrolier et gazier canadien a énormément souffert de la baisse du prix du pétrole.

Le secteur était toutefois en difficulté bien avant l'arrivée de la COVID-19 en raison non seulement des dernières décisions de l'OPEC de forcer un prix du baril de pétrole historiquement faible, mais surtout du désinvestissement des secteurs de la finance et de l'assurance, qui s'accélère depuis des années.

Les revenus sont en baisse, les profits et les emplois aussi; il y a une grande vulnérabilité et aucun contrôle sur les dynamiques de marché. Depuis la chute de 2014, le marché n'a pas repris au niveau d'avant et le secteur bénéficie déjà d'importantes aides gouvernementales.

Les entreprises de cet important secteur industriel, malgré des tendances qui précédaient la crise, ont donc demandé une aide financière d'Ottawa dans le cadre des programme d'urgence liés à la pandémie.

## **Annonces gouvernementales : une volonté de faire mieux, des vieilles habitudes à transformer**

Nous croyons que les aides publiques d'urgence vont avoir une incidence sur l'évolution du secteur post-pandémie et qu'il faut porter une attention particulière aux récents programmes.

C'est dans ce contexte que le 24 mars un regroupement d'organisations représentant plus d'1,3 million de Canadiennes et Canadiens, dont Équiterre exhortait le gouvernement fédéral à ce que les plans de renflouement soient destinés directement aux travailleurs et aux travailleuses du secteur.

Quelques jours plus tard, nos collègues d'Environmental Defence dévoilaient un mémo secret de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, qui demandait

- un recul massif de la surveillance réglementaire,
- un arrêt complet de l'élaboration de toute nouvelle politique climatique
- et la volonté de se soustraire à leurs obligations de faire rapport sur leurs activités de lobbying.

### **Puits orphelins**

Face à ces demandes loufoques de l'industrie, nous avons accueilli positivement l'annonce du gouvernement du 14 avril dernier.

Les 1,7 \$ milliards de dollars alloués à la réhabilitation des puits de pétrole orphelins et inactifs dans l'ouest du pays sont des

investissements qui favorisent une transition juste par la création d'emplois durables.

Il s'agit d'une réforme bienvenue, mais il faut s'assurer qu'un régime de pollueur-payeur soit mis en place afin d'éviter que la liste de ces passifs environnementaux ne continue de s'allonger, augmentant ainsi la facture pour le gouvernement. Cet objectif devrait s'accompagner d'une surveillance parlementaire des accords avec les provinces récipiendaires de ces montants.

Malgré certains bémols, ces investissements démontrent que le Canada va dans la direction souhaitée, soit celle de créer des emplois tout en contribuant à réduire les impacts environnementaux.

\* \*  
\*

Parlant de bémols, justement, un élément de cette annonce nous a particulièrement inquiétés : les garanties de prêt ou de crédit fournies par Exportations et développement Canada et la Banque de développement du Canada.

Rappelons que le 25 mars, à travers la loi C-13, le mandat d'EDC a été élargi afin qu'elle puisse soutenir les entreprises domestiques, et par l'entremise de cette loi, le plafond du passif qu'elle peut fournir, est passé de 45 milliards à 90 milliards de dollars ! Les Ministres des Finances et du Commerce international peuvent aussi maintenant approuver une plus grande portée de transactions.

Étant donné l'historique d'opacité d'EDC, nous sommes inquiets que les Canadiens et Canadiennes ne soient jamais informés des

coûts totaux - économiques et environnementaux - de ces programmes.

Mentionnons également que selon un rapport publié hier par Oil Change International, le Canada est le plus grand financier par habitant pour les combustibles fossiles du G20, et le deuxième en valeur absolue après la Chine.

Je passe maintenant la parole à ma collègue **Caroline Brouillette**.

### **Crédit d'urgence aux grandes entreprises (CUGE)**

Le 11 mai, le premier ministre annonçait le Crédit d'urgence pour les grands employeurs, pour lequel le montant total de crédit disponible n'est toujours pas connu. Le secteur pétrolier et gazier est l'un des secteurs visés par le programme.

Les bénéficiaires du CUGE devront s'engager à publier un rapport annuel sur la divulgation financière relative aux changements climatiques.

Selon Équiterre, le CUGE devrait, au minimum, être conditionnel à ce que l'entreprise récipiendaire démontre la compatibilité de son plan d'affaires avec l'engagement pris à travers l'Accord de Paris de restreindre l'augmentation de température à 1.5 degrés.

Il sera impératif de s'assurer que les bénéficiaires ne fassent pas simplement indiquer un objectif de zéro émissions nettes éloigné dans le temps mais s'engagent à atténuer leurs émissions de façon constante d'ici 2050, et qu'une reddition de comptes stricte soit garantie sur ces points.

En règle générale, nous croyons que le gouvernement devrait systématiquement attacher des principes d'éco-conditionnalité contraignants de façon à s'assurer que ses aides publiques sont compatibles avec les engagements du gouvernement à faire face à la crise climatique.

## **Analyse : se tourner vers l'avenir pour éviter de répéter les erreurs du passé**

Nous partageons les objectifs du gouvernement de soutenir les travailleurs et travailleuses du secteur pétrolier et gazier, mais nous nous questionnons sur l'approche adoptée pour ce faire. Celle-ci risque de faire augmenter les passifs environnementaux et d'exposer les contribuables au risque financier d'un secteur, qui, comme cette crise l'illustre, rend notre économie extrêmement vulnérable.

Nous croyons aussi important d'apprendre des erreurs du passé, alors que le vérificateur général du Canada soulignait en 2014, par rapport au renflouement de l'industrie automobile suite à la crise financière de 2008, qu'il « était impossible d'avoir une vue d'ensemble de l'aide accordée, de son incidence sur la viabilité des sociétés, des sommes recouvrées et des pertes enregistrées ». Nous devons faire mieux cette fois.

Finalement, tous ces développements ont lieu alors que le Canada s'est engagé à éliminer les subventions aux énergies fossiles d'ici 2025, et peine toujours à compléter la revue par les pairs à laquelle il s'est engagé avec l'Argentine depuis maintenant deux ans. Le gouvernement réitérait cet dans les plus récentes lettres de mandat

\* \*  
\*

Nous recommandons donc que le gouvernement mette en place des mécanismes de transparence et de reddition de comptes afin que soient rendus publics les montants totaux disponibles et les transactions encourues via le CUGE, la BDC et EDC pour le secteur pétrolier et gazier. Cela inclut le nouveau prêt requis pour l'expansion du pipeline Trans-Mountain, qui est également alloué par EDC.

\* \*  
\*

Conscients que les aides financières d'urgence visent à stabiliser les secteurs économiques, nous croyons que toute intervention fédérale dans l'économie devrait favoriser une relance juste, notamment en donnant la priorité aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs communautés et en renforçant la résilience pour prévenir de futures crises.

Nous invitons donc les parlementaires à concevoir les politiques et programmes de stabilisation et de reconstruction économique et sociale du pays en ces termes.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, merci de votre attention. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

-30-